



CLASSIQUES
GARNIER

Édition de PERRIN (Jean-François), « Principes de cette édition », *Rousseau juge de Jean Jaques. Manuscrit "Condillac", avec les variantes ultérieures*, ROUSSEAU (Jean-Jacques), p. 135-137

DOI : [10.15122/isbn.978-2-406-08955-1.p.0135](https://doi.org/10.15122/isbn.978-2-406-08955-1.p.0135)

La diffusion ou la divulgation de ce document et de son contenu via Internet ou tout autre moyen de communication ne sont pas autorisées hormis dans un cadre privé.

© 2016. Classiques Garnier, Paris.
Reproduction et traduction, même partielles, interdites.
Tous droits réservés pour tous les pays.

PRINCIPES DE CETTE ÉDITION

La pensée ne m'est pas très agréable que n'importe qui (si on se soucie encore de mes livres) sera admis à compulser mes manuscrits, à les comparer au texte définitif, à en induire des suppositions qui seront toujours fausses sur ma manière de travailler, sur l'évolution de ma pensée, etc. Tout cela m'embête un peu...
Marcel PROUST¹

Pour des raisons qui ont été présentées dans l'introduction, le texte ici édité est celui du manuscrit confié par Rousseau à Condillac en 1776², aujourd'hui conservé au Département des Manuscrits de la BnF sous la cote NAF 25700.

Ce manuscrit de 225 pages, son emboitage portant la suscription « Dépôt remis à la Providence », ainsi que son enveloppe (NAF 25700 2) dont la suscription, de la main de Condillac, exige qu'elle ne soit pas ouverte avant « ce siècle révolu », sont disponibles en ligne sur le site de la BnF. On en trouvera des reproductions dans le présent volume.

Le manuscrit est préparé pour l'impression. Sa disposition générale et la lisibilité de l'écriture sont semblables à celles des autres manuscrits connus : celui du premier dialogue remis à B. Boothby (Londres, British Library – Add Ms 4925), et les deux manuscrits complets conservés l'un à la BPU de Genève (ms fr 221-223), l'autre à la Bibliothèque de l'Assemblée nationale (Paris, Ms. [V. 4979] n° 1493). Dans le manuscrit « Condillac », néanmoins, la plupart des notes sont

1 Lettre de l'été de 1922 à M. et Mme Sydney Schiff, *Correspondance générale*, t. II, p. 51.

2 Au n° I. A. du « Dossier documentaire », on pourra lire une histoire de ce manuscrit et de la rumeur qui l'accompagna dans la presse jusqu'à son ouverture.

portées dans les marges et une ultime note est portée hors-texte à la fin du manuscrit¹.

L'« Histoire du précédent écrit » n'apparaissant que dans les manuscrits de Paris et de Genève, on a suivi la leçon de ce dernier manuscrit, tout en signalant les variantes dans le manuscrit de Neuchâtel R. 79 (qui en contient le brouillon entier) et dans le manuscrit de Paris.

L'orthographe et la ponctuation de la présente édition sont celles des manuscrits. Comme on le constatera dans les reproductions insérées, Rousseau disposait dans la marge gauche les noms de ses personnages. Le texte, notamment le premier dialogue, s'apparentant par bien des aspects au genre dramatique, on a préféré suivre la présentation en usage depuis l'édition Boothby en centrant dans la page les noms des deux interlocuteurs.

Les notes infrapaginales (appelées par des lettres) présentent toutes les variantes du texte, dans le manuscrit « Condillac » lui-même et dans les autres manuscrits. Des raisons pratiques évidentes rendaient impossible le relevé de toutes les variations de ponctuation n'affectant pas la syntaxe de la phrase², extrêmement nombreuses et sans doute en partie aléatoires, au moins jusqu'au manuscrit de Genève où apparaît un travail de normalisation à cet égard appelant certainement une étude spécialisée. Certaines de ces variations ont cependant été signalées.

On s'est expliqué dans l'introduction sur les raisons qui ont porté à présenter une édition aussi exhaustive que possible de tout le travail stylistique représenté par les variantes lexicales et syntaxiques (ou syntactico-rythmiques) du texte au fil de ses transcriptions. On ajoute ici qu'en l'absence évidente de critères objectifs autorisant à omettre, quand on en dispose, toute variante de quelque ordre et de quelque dimension qu'elle soit, puisque c'est tout ce qui subsiste d'une élaboration essentiellement mentale qui nous est à jamais dérobée – « le langage, écrit en effet Valéry, n'a jamais vu la pensée³ » –, on les a considérées comme de précieux vestiges de l'histoire stylistique de l'œuvre depuis son brouillon primitif – à ce jour inconnu. En effet, puisque Rousseau

1 Voir la reproduction de cette page fig. 17, p. 523.

2 C'est-à-dire partout où la leçon étant rigoureusement identique sur les plans lexical et syntaxique dans deux (ou plus de deux) transcriptions, la prise en compte des variations de ponctuation obligerait à y distinguer autant de variantes.

3 P. Valéry, *Cabiers*, Paris, Editions du CNRS, tome II, 1957-1961, p. 356.

parle toujours de mise « au net » à propos de ces transcriptions, nous devons comprendre qu'il y a « fait une copie correcte sur l'original qui est brouillé, & qui a des ratures », comme l'indique le *Dictionnaire de l'Académie* (édition de 1762) à l'article « Net ». Cet original, autrement dit le manuscrit « Angiviller », reste à retrouver.

L'annotation explicative (appelée en chiffres arabes) est reportée à la suite du texte.